



Lettre recommandée

8 mai 2024



J'ai pris connaissance du testament de notre mère. Je pense qu'il serait équitable que nous divisions la fortune de notre mère en trois. Nous pourrions ainsi trouver une solution à l'amiable à nos problèmes qui date depuis 2010. Je te laisse discuter avec notre sœur de ma proposition et te demande de me donner une réponse jusqu'au 10 juin 2024.

Merci,

